



*Institute for  
Research on  
Public Policy*  
*Institut de  
recherche  
en politiques  
publiques*

Pour diffusion immédiate  
Le 23 octobre 2007

## COMMUNIQUÉ

### ***Les Autochtones du Canada font des progrès dans le domaine des politiques et programmes de santé***

#### ***De nombreuses communautés des Premières Nations dirigent leurs propres programmes, mais des obstacles bureaucratiques entravent leur autonomie***

**Montréal** – Les communautés autochtones contrôlent maintenant une plus grande part de leurs services de santé, d'après une étude publiée aujourd'hui par l'IRPP.

Les auteurs de l'étude, Bruce Minore et Mae Katt (tous deux rattachés au Centre de recherche en santé des milieux ruraux et du Nord, à l'Université Lakehead), examinent les progrès vers l'autodétermination réalisés par les Autochtones dans l'important secteur des politiques de santé. Leur analyse porte tout particulièrement sur les équipes communautaires de gestion de crise qui ont été mises sur pied par les communautés Nishnawbe-Aski dans le nord de l'Ontario. Ces équipes, créées en réponse à une vague de suicides dans la région, sont financées dans le cadre de la Stratégie de ressourcement pour le mieux-être des Autochtones, une initiative issue d'un partenariat entre les Autochtones et le gouvernement de l'Ontario.

Dans le contexte de leur étude, Bruce Minore et Mae Katt définissent l'autodétermination comme étant la création, le maintien et le contrôle de services à la communauté en réponse aux besoins identifiés par cette dernière. Dans près des trois quarts des 599 communautés des Premières Nations et inuites canadiennes où la politique actuelle permet l'exercice d'une certaine forme d'autodétermination dans le domaine de la santé, les services sont dispensés par des organismes contrôlés par les Autochtones. Les auteurs indiquent que ces communautés ont enregistré des progrès, mais que des contraintes bureaucratiques risquent de compromettre ces gains, tout au moins en partie.

L'autodétermination dans les systèmes de santé suscite d'autres éléments positifs, ajoutent les deux auteurs. Ils relèvent notamment les bienfaits qu'elle procure du point de vue culturel : lorsque les Autochtones contrôlent eux-mêmes les programmes de santé, ils peuvent créer un environnement clinique et fournir des services non cliniques qui reconnaissent, apprécient et célèbrent le patrimoine autochtone des patients et des clients. Les auteurs soulignent également l'importance des interactions et des traditions de mise en commun qui caractérisent les relations entre les communautés Nishnawbe-Aski.

Bruce Minore et Mae Katt indiquent toutefois que les programmes conçus pour aider les Autochtones à atteindre l'autodétermination en matière de santé pourraient également, à

certaines égards, compromettre leur autonomie. Cette situation paradoxale est attribuable au fait que la Stratégie de ressourcement pour le mieux-être des Autochtones chapeaute un grand nombre d'initiatives différentes de l'Ontario et que les processus en place ont été standardisés et rationalisés afin de pouvoir gérer cette diversité. Les auteurs font valoir que cette bureaucratisation a inévitablement tendance à réduire la souplesse des programmes, un attribut pourtant essentiel à l'autodétermination locale. Les communautés doivent respecter des limites qui leur sont imposées de l'extérieur et n'ont donc pas la marge de manœuvre nécessaire pour établir leurs propres priorités.

L'étude de Bruce Minore et Mae Katt, intitulée *Aboriginal Health Care in Northern Ontario: Impacts of Self-Determination and Culture*, s'inscrit dans le programme de recherche de l'IRPP sur la qualité de vie des Autochtones. On peut la télécharger gratuitement au site [www.irpp.org](http://www.irpp.org)

- 30 -

Pour de plus amples renseignements ou pour solliciter une entrevue, prière de communiquer avec l'IRPP.

Pour recevoir le bulletin mensuel de l'Institut par courriel, veuillez vous abonner à notre service de distribution électronique, à l'adresse [www.irpp.org](http://www.irpp.org).

Fondé en 1972, l'Institut de recherche en politiques publiques (IRPP.org) est un organisme sans but lucratif national et indépendant, dont le siège se trouve à Montréal.

**Renseignements :**

Jackson Wightman ([jwightman@irpp.org](mailto:jwightman@irpp.org))

Directeur des communications

Bureau : (514) 787-0737

Cellulaire : (514) 235-8308